

### Bulletin d'information n°4 - Mars 2021

Vous trouverez dans ce bulletin les dernières informations au sujet du projet éolien de Trilla, à savoir la variante d'implantation et le type d'éolienne choisi.

### La communication tout au long du projet

Un évènement de communication pour vous présenter plus en détail le projet et répondre à vos questions sera organisé dans les prochains mois.

Pour plus d'information, la responsable du projet se rend disponible pour répondre à vos interrogations. N'hésitez pas à la contacter (voir ses coordonnées au verso) pour prendre rendez-vous ou pour échanger par téléphone.

La page internet dédiée au projet est à jour des dernières avancées et est accessible depuis le lien suivant :



www.abo-wind.com/fr > La société > A propos d'ABO Wind > Nos projets > Occitanie > Projet éolien de Trilla

## Les caractéristiques du projet



#### 3 éoliennes

3 MW de puissance unitaire soit 9 MW de puissance totale 84 m à hauteur de nacelle 125 m en bout de pale



#### Env. 22 000 MWh/an

de production moyenne



#### Env. 11 000 personnes

alimentées en électricité renouvelable

Consommation movenne en France, tous types de logements et chauffages confondus (Calcul sur la base de données croisées INSEE/CRE/RTE).



#### Env. 90 000€/an

de retombées fiscales pour le territoire Taux en vigueur au 1er janvier 2019.

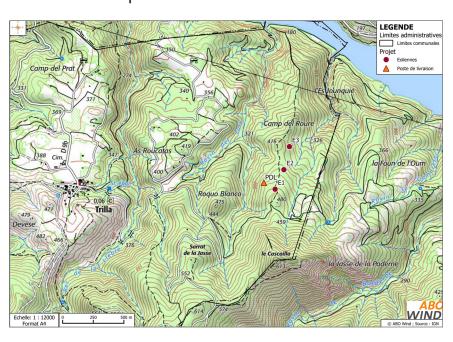


#### Env. 18 000€/an

#### de loyers perçus par la commune

Montant approximatif calculé à partir de l'implantation définitive, prenant en compte : la fondation de l'éolienne 1, l'éolienne 3 et ses aménagements, le poste de livraison, ainsi que la redevance due à l'utilisation des voiries communales)

# La variante d'implantation





# Le projet en images

Dans le cadre de l'étude paysagère du projet éolien de Trilla, 30 photomontages seront réalisés de différents point de vue du territoire, en voici quelques-uns.

Photomontage l'entrée nord du village de Trilla (éolienne la plus proche 1,6 km) :





Photomontage depuis le centre du village de Trilla – à proximité du terrain de tennis (éolienne la plus proche 1,6 km) :





Photomontage depuis l'entrée est du village de Trilla (éolienne la plus proche 1,5 km) :





Photomontage depuis la table d'orientation de Trilla (éolienne la plus proche 1,6 km) :





Photomontage depuis le pont de Caramany (éolienne la plus proche 2,5 km) :



Photomontage depuis le village de Caramany - deuxième virage, ouverture en direction du parc (éolienne la plus proche 2,5 km) :



Photomontage depuis le village d'Ansignan (éolienne la plus proche 2,8 km) :



Photomontage depuis la Route Départementale D9 le long du lac du barrage (éolienne la plus proche 1,4 km) :



Photomontage depuis le sentier de randonnée sur les hauteurs du lac du barrage (éolienne la plus proche 2,3 km) :



### Planning réalisé:

- Janvier 2019 : lancement des études environnementale, paysagère et acoustique.
- Mai 2019: campagne de mesure acoustique.
- Janvier 2020 : réception des états initiaux paysager et environnemental.
- Février à août 2020 : réflexion sur la variante d'implantation.
- **Deuxième semestre 2020 :** élaboration des plans du parc.

### Planning en cours:

Premier semestre 2021 : Évaluation des impacts,

> Choix des mesures Eviter-Réduire-Compenser et d'accompagnement, Rédaction du dossier de demande d'autorisation environnementale.

# Planning à réaliser\*:

- Deuxième semestre 2021 : dépôt de la demande d'autorisation environnementale.
- Deuxième semestre 2021 à fin 2022 : Instruction de la demande par les services de l'état, Enquête publique.
- **2022-2023 :** décision préfectorale.
- 2023-2024 : construction du parc.
- **2024-2025 :** mise en service des éoliennes.

\*Dates prévisionnelles.

### L'avancement du projet

Les projets éoliens terrestres sont soumis à une seule autorisation administrative : l'autorisation environnementale.

Le dossier de demande d'autorisation comprend une **étude d'impacts** qui constitue l'élément principal. Elle prend en compte l'analyse du territoire dans sa globalité. Les trois grands volets sont les suivants :

- Faune, flore, milieux naturels.
- Paysage.
- Acoustique.

Les études correspondantes sont confiées à des bureaux d'études indépendants, spécialisés et reconnus chacun dans leur domaine d'intervention. Elles se déroulent en trois temps :

- 1. **Etat initial :** partie descriptive de l'état du site et ses alentours avant le projet, on y parle alors d'enjeux.
- **2. Evaluation des impacts :** analyse des impacts bruts une fois les aménagements du parc éolien définis. Les impacts sont dits bruts car les mesures qui seront prévues ne sont pas prises en compte à ce stade.
- 3. Proposition de mesures : partie présentant les mesures de la démarche Eviter, Réduire, Compenser (ERC) qui permettra par la suite de statuer sur les impacts nets du projet.

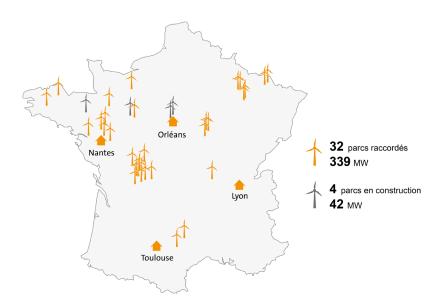
La démarche ERC consiste à trouver le meilleur compromis pour un projet performant qui s'adapte aux différents enjeux identifiés sur un territoire.

A travers cette démarche itérative, l'étude d'impact explique comment les préoccupations environnementales, acoustiques et paysagères ont fait évoluer le projet jusqu'au scénario final d'implantation.

Concernant le projet éolien de Trilla, les différentes mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement sont en cours de réflexion.

Elles vous seront présentées dans le prochain bulletin d'information et expliquées lors de futurs moments d'échanges.

# **ABO** Wind en France



#### **Contacts**

Responsable du projet

Claire Pédeau

Tél.: 05 32 26 13 74 claire.pedeau@abo-wind.fr

Responsable de la communication

Cristina Robin Tél.: 05 34 31 13 43 cristina.robin@abo-wind.fr

@ABOWindFrance

in ABO Wind SARL/France

www.abo-wind.com/fr

